

Titre à Finalité Professionnelle Opérateur Vidéoprotection

Arrêté du 5 janvier 2023 portant modification des dispositions relatives à la formation professionnelle des agents exerçant une activité privée de sécurité

Arrêté du 27 juin 2017 portant cahier des charges applicable à la formation initiale aux activités privées de sécurité

Durée de la formation : 159 heures y compris SST + Stage pratique

Public concerné

Personnes en reconversion professionnelle, demandeurs d'emplois, retraités souhaitant reprendre une activité professionnelle, salariés ou indépendants souhaitant faire ou reprendre une formation ou une remise à niveau, jeunes en insertion professionnelle. Personnel exerçant leur activité dans les stations centrales de télésurveillance, centre de contrôle et traitement d'informations à distance, centres de sécurité et de supervision.

Objectifs de la formation

A la fin de la formation, l'apprenant doit être capable :

- Connaître l'environnement juridique de la vidéoprotection
- Connaître et maîtriser les différents systèmes de sécurité et outils de travail de la vidéoprotection
- Exploiter les informations véhiculées par les images
- Développer les capacités de vidéoprotection
- Maîtriser les systèmes d'exploitation
- Prévenir des risques terroristes

Pré requis

- Être âgé d'au moins 18 ans
- Avoir un casier judiciaire vierge (B3) et un niveau de français B1 pour les étrangers.
- Disposer d'une carte professionnelle valide dans tout type d'activité de sécurité privée ou avoir engagé la procédure pour obtenir une autorisation préalable ou provisoire du CNAPS.
- Être titulaire d'un diplôme niveau 4 ou justifier d'une expérience professionnelle significative dans la surveillance à distance.
- Le candidat sans un diplôme niveau 4, ni expérience peut être sélectionné par les tests et entretien oral organisés par le centre de formation NJR CFA

Accessibilité aux personnes en situation de handicap (PSH)

Formation accessible aux personnes en situation de handicap sous réserve du résultat du certificat médical permettant l'accès à cette formation et d'un entretien préalable afin de prévoir une organisation et un environnement adaptés. Un référent handicap est à votre écoute pour vous accompagner dans la démarche et au besoin vous orienter vers les partenaires spécialisés

Méthodes/outils pédagogiques

Les méthodes pédagogiques : Découverte ou par action, démonstrative, ludique et applicative. Un accent

est mis sur les exercices pratiques adaptés aux réalités du métier d'agent de prévention et de sécurité.

Matériaux

- Ordinateur, vidéo projecteur, diaporamas, photos, vidéos
- Caméras de vidéosurveillance
- Emetteurs/Récepteurs
- PTI
- Main courante électronique
- Main courante papier
- Extincteurs
- Centrale Vidéoprotection
- Caméras
- DéTECTEURS de mouvement
- Alarme intrusion

Déroulement de la formation

La formation est basée sur l'apport des connaissances théoriques sur le métier de la sécurité privée. Elle complétée par les cas pratiques, les questions à choix unique (QCU) et un stage pratique.

Lieu et date : se référer au calendrier du centre de formation

Effectif Maximum : le nombre est fixé à 12 stagiaires maximum par session.

Validation de la formation et Diplôme

Le Stagiaire sera certifié selon le certificateur sollicité s'il obtient au moins 12/20 aux épreuves écrites ou au moins 12/20 dans chaque module. Il doit également être apte à l'épreuve pratique, valider le stage pratique de 35h validé. Il est remis au stagiaire le Titre à Finalité Professionnelle Agent Opérateur Vidéoprotection (TFP OVP).

Programme de formation Opérateur Vidéoprotection (OVP)

Objectifs généraux	Objectifs spécifiques/Contenu	Durée
Environnement juridique de la sécurité privée		41h
	Acquérir et Maîtriser : <ul style="list-style-type: none"> - Explication initiale du livre VI (contexte, logique) Architecture d'ensemble - Conditions d'accès à la profession (moralité & aptitude professionnelle) Principe d'exercice exclusif - Principe de neutralité Détention et usage des armes Port des uniformes & insignes - Dispositions visant à éviter la confusion avec un service public et sanctions (avec cas concrets) Spécificités des 	5h

Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure	services internes - Régime de la carte professionnelle et les téléservices Sanctions afférentes au non-respect de ces dispositions	
Connaître les dispositions utiles du code pénal	Maîtriser les concepts de : - Légitime défense, - L'état de nécessité, - D'atteinte à l'intégrité physique et à la liberté d'aller et venir - Les conditions légales de rétention d'une personne avant mise à disposition des forces de police - La non-assistance à personne en péril - L'omission d'empêcher un crime ou un délit - L'usurpation de fonctions - L'atteinte aux systèmes de traitement automatisé - L'appropriation frauduleuse (vol) - Le fonctionnement des juridictions pénales	3h
Application de l'article 73 du code de procédure pénale	Savoir respecter les conditions d'interpellation de l'article 73 du code de procédure pénale	2h
Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques	Connaître la législation relative : - Au respect de la vie privée - Au respect du droit de propriété - Aux juridictions civiles - À la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)	2h
Respecter la déontologie professionnelle	Respecter et appliquer : - Le secret professionnel - Les principes déontologiques - Etre averti sur les marchandages et les sanctions spécifiques associées	4h
Gestion des premiers secours		14h
Savoir mettre en œuvre les gestes élémentaires de premier secours conformément à la réglementation en vigueur éditée par l'INRS	Connaître : - Le programme national du dispositif de formation sauvetage secourisme au travail de l'INRS ou prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) - La conduite à tenir lors de premiers secours. - Savoir alerter et secourir.	14h
Gestion des risques et des situations conflictuelles		
Savoir analyser les comportements conflictuels	Savoir : - Traiter une agression verbale Gérer les émotions - Adopter des techniques verbales Intervenir par étapes - Adopter une posture, un regard et une gestuelle adaptée	3h
	Connaître : - Les origines des conflits - Les différents types de conflits - La stimulation et les motivations des conflits	2h

Savoir résoudre un conflit	<ul style="list-style-type: none"> - Les étapes d'un conflit - La prévention du conflit 	
Transmission des consignes et informations		
Savoir transmettre des consignes	<p>Savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre et transmettre des consignes écrites ou orales - Transmettre des consignes permanentes, particulières ou ponctuelles - Transmettre des consignes dans le cadre d'une intrusion de malveillance, d'incendie, d'accident 	2h
Réaliser une remontée d'informations	<p>Savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire un compte rendu oral - Faire un compte rendu écrit - Etablir un rapport 	4h
Environnement juridique de la Vidéo Protection		12h
Connaître les dispositions utiles encadrant l'activité de vidéoprotection	<p>Maîtriser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les dispositions des livres II et VI du code de la sécurité intérieure relatives à la vidéoprotection - Les dispositions du code civil et du code pénal relatives au respect de la vie privée - Les grands principes de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés - Les dispositions du code du travail relatives à l'information préalable du salarié concernant la collecte d'informations le concernant personnellement. 	6h
Connaître la réglementation européenne et les autres règles encadrant la profession	<p>Connaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La réglementation européenne pour la protection des données (RGPD) Les organismes régulateurs et de certification - Les règles de certification dans le domaine de la vidéoprotection Les dispositions fixant les conditions de certification des installateurs de systèmes de vidéosurveillance - Les recommandations de l'agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI). 	6h
Assurer la sécurité des personnes, des lieux, des espaces ou des bâtiments à l'aide de la vidéoprotection		20h
	<p>Déetecter et prévenir</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les bons réflexes face aux menaces terroristes - Capacité de détection et d'analyse des comportements suspects - Reconnaître les comportements suspects (le « profiling ») 	

Prévention des risques terroristes	<p>Connaître les indicateurs physiques, la communication non verbale (les parties du corps se révèlent)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoir identifier et reconnaître les différents matériels utilisés par les terroristes : <ol style="list-style-type: none"> 1. Armement (arme de poing, fusil d'assaut, fusil de chasse, fusil à pompe, lance-roquettes, etc.) 2. Les différents explosifs (solide, liquide, vrac) 3. Les engins explosifs improvisés (EEI), schéma de montage, déclenchement piégé, retardement, contrôlé (ceinture explosif). 	4h
	<p>Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoir alerter ou faire alerter les forces de l'ordre et sa hiérarchie - Capacité à établir un compte rendu et une description de la situation de façon claire, concise et efficace. 	
	<p>Alerter les secours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoir effectuer un compte rendu rapide et efficace de la situation aux services de secours. 	
Prévention des autres risques d'atteinte aux biens et aux personnes	<p>Savoir repérer et analyser les comportements à risque</p> <ul style="list-style-type: none"> - Repérer les situations anormales - Analyser l'environnement économique de l'activité et le contexte sécuritaire - Anticiper les conséquences liées aux menaces - Connaître les consignes et les informations spécifiques propres au métier d'opérateur de vidéoprotection en fonction du site à surveiller et appliquer les consignes locales au regard du contexte environnemental. 	16h
	<p>Savoir alerter</p> <ul style="list-style-type: none"> - Alerter ou faire alerter les forces de l'ordre, les services de secours et sa hiérarchie - Effectuer un compte rendu et une description de la situation de façon claire, concise et efficace - Faciliter l'intervention des forces de l'ordre ou des secours 	
Module opérationnel et stratégique : Vidéoprotection		32h
Connaître et maîtriser les différents systèmes de sécurité et outils de travail	<p>Connaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les méthodes de conception d'un système de vidéosurveillance Les principales familles de réglage des caméras analogiques et des caméras numériques - Les différentes interactions entre les équipements de vidéoprotection Les logiciels d'exploitation de vidéosurveillance grâce à l'image - Les interconnexions avec le contrôle d'accès L'anti-intrusion - Les dispositifs d'alerte ou de reconnaissance Les logiciels audio complets à la vidéo 	16h

	<ul style="list-style-type: none"> - Le logiciel de gestion vidéo (VMS) - La supervision - L'Hypervision - L'intégration d'une intelligence algorithme comme outil d'aide - Le fonctionnement et l'organisation d'un poste central de sécurité - Maîtriser la gestion des pièces de rechanges pour une meilleure maîtrise des coûts 	
Exploiter les informations véhiculées par les images	<p>Savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gérer la traçabilité des images - Gérer la destruction des images - Rechercher des informations à partir d'images enregistrées 	5h
Développer les capacités de vidéoprotection	<p>Savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formaliser les procédures - Rechercher l'optimisation des procédures - Rédiger des fiches de suivi du système de vidéoprotection 	5h
Maîtriser les systèmes d'exploitation	<p>Connaître l'ensemble des outils :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à la sécurisation des systèmes et des outils - Notifier et alerter sur les éventuelles menaces d'intrusion dans le système - Vérifier l'état de fonctionnement du système - Rédiger les documents de synthèse (main courante, signalement, rapport, etc.). - Contrôler les images ou les plans de référence ; - Vérifier les masques et les champs de vision ; - Proposer des cycles automatiques et des prépositions des caméras ; - Effectuer les premiers gestes de maintenance 	4h
Stage pratique : Centre de sécurité ou de supervision Vidéoprotection		35h
Approfondir l'utilisation de diverses techniques	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en application les connaissances acquises - Découvrir l'opérationnel - Intégrer une équipe de travail - Se familiariser avec les systèmes électroniques de vidéoprotection - Identifier en pratique les tâches d'un opérateur vidéoprotection - Evoluer dans l'environnement de la VidéoProtection 	
Les principes de la République française		5h
Connaître les principes de la République française	<p>Connaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les principes (liberté, égalité, fraternité) et les symboles de la République (emblème national, hymne national) tels que proclamés par l'article 2 de la Constitution française - Les libertés fondamentales et les principes de non-discrimination, de liberté de conscience, de laïcité, d'Etat de 	5h

	droit, de sûreté des personnes et des biens, de prévention de la violence et de respect de la dignité de la personne humaine	
	Comportement vis-à-vis du client	2h
Maîtriser la relation avec les interlocuteurs : clients, services de secours, services compétents de l'État	Communiquer efficacement avec son équipe et sa hiérarchie Communiquer avec le client, les services d'intervention, les secours et les forces de l'ordre Utilisation du téléphone, de l'émetteur récepteur Utilisation des moyens électroniques	2h
	Informier, rendre compte	3h
Maitriser la communication	Maitriser la communication lors de compte rendu Communiquer efficacement avec son équipe et sa hiérarchie Rendre compte verbalement et par écrit Mettre en œuvre un protocole de mise	3h
	Environnement site sensible et site caractérisé sensible	7h
	Comprendre le cadre juridique d'utilisation de la vidéoprotection dans le cadre d'une complémentarité avec les forces de l'ordre et dans le cadre des arrêtés préfectoraux Exercer sous conditions avec accès sur la voie publique et dans le secteur privé (communication institutionnelle et face aux citoyens) Co-production sécurité avec les forces de l'ordre, site OIV, et sites caractérisés site sensible (sur demande du préfet, centres commerciaux.) dans le cadre de la loi sur la sécurité globale	7h